



VENUS CONSULTING

TITRE PROFESSIONNEL **EMPLOYÉ COMMERCIAL**

RNCP40141



**TITRE
NIVEAU 3
(CAP,BEP)**

L'employé commercial contribue à l'attractivité du magasin en mettant les produits à disposition et en garantissant un rayon accueillant. Il accueille le client, répond à sa demande et participe à sa satisfaction et fidélisation.



Objectifs :

- Mettre à disposition des clients les produits de l'unité marchande dans un environnement omnicanal
- Accueillir les clients et répondre à leur demande dans un environnement omnicanal

Secteurs d'activités :

Les secteurs d'activités où vous pouvez exercer sont : les grandes et moyennes surfaces alimentaires ou spécialisées, les boutiques et les commerce de gros



Type d'emplois accessibles

Employé(e) de libre-service ; Employé(e) commercial (e) ; Employé(e) de rayon ; Employé(e) en approvisionnement de rayon ; Employé(e) polyvalent(e) de libre-service ; Vendeur en alimentation ; Vendeur en produits alimentaires ; Caissier (ère) ; Hôte(sse) de caisse ; Caissier (ère) en libre-service

TITRE PROFESSIONNEL

RESPONSABLE DE PETITE ET MOYENNE STRUCTURE



OBJECTIFS VISÉS

- Mettre à disposition des clients les produits de l'unité marchande dans un environnement omnicanal
- Accueillir les clients et répondre à leur demande dans un environnement omnicanal

PUBLIC

Niveau 3ème ou Expériences professionnelles

PRÉREQUIS

Admission après entretien

COMPÉTENCES ACQUISES

Délivrance après passage de l'examen du titre professionnel Employé commercial

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

E-learning accompagné d'une assistance technique et pédagogique

DURÉE

300 HEURES

PROGRAMME

L'employé(e) commercial(e) contribue activement à l'attractivité et au bon fonctionnement de l'unité marchande. Il/elle réceptionne et met en rayon les produits en veillant à leur présentation, à leur disponibilité et au respect des règles d'hygiène et de sécurité. Au contact direct du client, il/elle accueille, renseigne et accompagne chacun avec attention, afin de garantir une expérience d'achat positive, répondre efficacement aux besoins et favoriser la satisfaction comme la fidélisation de la clientèle.

Exemples d'intitulés de poste :

Employé(e) de libre-service ; Employé(e) commercial (e) ; Employé(e) de rayon ; Employé(e) en approvisionnement de rayon ; Employé(e) polyvalent(e) de libre-service ; Vendeur en alimentation ; Vendeur en produits alimentaires ; Caissier (ère) ; Hôte(sse) de caisse ; Caissier (ère) en libre-service

La formation se compose de 2 blocs de compétences :

BLOC DE COMPÉTENCES 1 : METTRE À DISPOSITION DES CLIENTS LES PRODUITS DE L'UNITÉ MARCHANDE DANS UN ENVIRONNEMENT OMNICANAL

- Approvisionner l'unité marchande
- Assurer la présentation marchande des produits
- Contribuer à la gestion et optimiser les stocks
- Traiter les commandes de produits de clients

BLOC DE COMPÉTENCES 2 : ACCUEILLIR LES CLIENTS ET RÉPONDRE À LEUR DEMANDE DANS UN ENVIRONNEMENT OMNICANAL

- Accueillir, renseigner et servir les clients
- Contribuer à l'amélioration de l'expérience d'achat
- Tenir un poste de caisse et superviser les caisses libre service

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

Les compétences des candidats sont évaluées par un jury au vu :

- D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s) ;
- D'un dossier faisant état des pratiques professionnelles du candidat ;
- Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation ;
- Il est possible de passer seulement 1 ou plusieurs blocs de compétences.

La validation de votre titre professionnel à la formation Employé commercial nécessite la passation de l'examen en présentiel.

